

BROCANTE
DESTOCKAGE* JUSQU'À -70%
 sur tout meubles anciens avant inventaire
 OUVERT TOUS LES JOURS 10H30-12H/14H30-19H
LA GRANGE OUEST - TREGUNC
 Livraison possible - Tél. 02 98 50 26 93 - Port. 06 74 60 87 23
 www.lagrangeouest.com

0,80 € Mardi 28 septembre 2010

N° 20096 www.ouest-france.fr Tél. 02 99 32 60 00
 Directeur de la publication : François Régis Hutin

La télé en prison, c'est souvent cher



Dans les prisons, les téléviseurs appartiennent à des associations qui les louent aux détenus. D'un établissement à l'autre, les tarifs, souvent élevés, varient énormément. L'argent est géré « dans des conditions opaques », selon la Cour des comptes. Page 4

À Quimperlé, un gymnase qui tombe en miettes

Le gymnase de Kerjouanneau à Quimperlé accueille un millier de sportifs par semaine. Parmi eux, 700 collégiens. L'équipement est pourtant en très mauvais état. La mairie reconnaît qu'il serait bon de faire quelque chose. Problème : le manque de finances.



Pages Quimperlé

Vous avez du mal à payer vos impôts : quels recours ?

Argent, en fin de journal

Immigration : les clés d'un projet controversé

Page 5

Finistère

Fédération ADMR : vers un redressement judiciaire ?

Page 9

Stade Brestois : des chiffres qui rassurent

En Sports

Europe au régime sec : ça grogne

Dans les pays de l'Union, pour la plupart confrontés à la hausse du chômage, des voix s'élèvent (ici, en Grèce) contre les mesures anti-crise prises par les gouvernements. Une euro-manifestation aura lieu mercredi à Bruxelles.



Page 3

Fait maison, vendu sur Internet

Fabrication de bijoux, tableaux, objets décoratifs... Après s'être adonnées chez elles aux loisirs créatifs, elles sont nombreuses, comme Adèle, à vouloir désormais vivre de leur savoir-faire. En utilisant Internet comme boutique.



Regards, en fin de journal

Football : Auxerre reçoit le Real !

Ce soir, à 20 h 45, en Ligue des champions, l'Aja reçoit le Real Madrid dans son petit stade de l'Abbé-Deschamps. Pour Jean Fernandez (photo), l'entraîneur auxerrois, accueillir un tel cador européen, constitue déjà un « exploit ».



En Sports

Point de vue

par Alfred Grosser (*)

Vingt ans d'unité allemande en Europe

Le 2 octobre 1990, dans la grande salle de l'ancien Reichstag, femmes et hommes politiques allemands fêtent la réunification accomplie. Parmi eux, un étranger, Jacques Delors, que le président de la République, Richard von Weizsäcker, remercie, dans son discours, d'avoir favorisé l'unification de l'Allemagne depuis Bruxelles, où il présidait la Commission européenne. Cette réunification n'était-elle pas le premier élargissement vers l'Est de l'Europe de la Liberté ?

Il faudra attendre 2004 pour que soient admis d'autres pays échappés au joug communiste, conformément au vœu de Robert Schuman, dès 1963 : « Nous devons faire l'Europe, non seulement dans l'intérêt des peuples libres, mais aussi pour pouvoir y accueillir les peuples de l'Est. »

Le 20 décembre 1990, se tient la première séance du Bundestag, de l'Assemblée nationale unifiée. Le doyen d'âge, l'ancien chancelier Willy Brandt, affirme dans son discours que, sans la

Communauté européenne, la réunification n'aurait pas pu se faire aussi facilement. Et il ajoute : « En ce sens, des hommes comme Jean Monnet ont été des pères de l'unité allemande ! ».

Avant le 2 octobre, un traité important a été signé entre la République fédérale et un État est-allemand en voie de disparition. Son article 10 stipule que les nouveaux Länder (Régions-États) ont l'obligation d'intégrer, dans leur législation et leurs réglementations internes, tous les règlements et directives communautaires. Pour tenir compte de l'unification, on modifie légèrement la Constitution. On abolit l'article 23 qui permettait aux nouveaux arrivants d'entrer dans la République fédérale. On le remplace par un article portant le même numéro, et permettant de nouvelles délégations de souveraineté à l'Europe communautaire.

Certes, le Traité dit 2+4 (les deux États allemands et les quatre anciens vainqueurs, dont la France), signé le 12 septembre,

proclamait que « l'Allemagne disposait d'une pleine souveraineté sur ses affaires intérieures et extérieures ». Mais c'était simplement pour dire que les Quatre renonçaient désormais à tous leurs droits et responsabilités, pris en main en 1945.

L'Allemagne unifiée était, et est, autant ou aussi peu souveraine que les autres membres de l'Union européenne, dont la France. Depuis lors, l'Allemagne a même renoncé à sa monnaie, le deutsche mark tant aimé. Et, pour tous ses membres, l'Union européenne dispose de bien des pouvoirs, que ce soit au Parlement, à la Commission ou à la Cour de Justice.

Tout a donc été fait pour que le 2 octobre 1990, dont on fête le vingtième anniversaire, marque l'entrée complète et définitive de l'Allemagne élargie dans les structures et l'esprit de l'Union européenne, si souvent décriée.

(*) Auteur de *L'Allemagne de Berlin. Différente et semblable* (Alvik).



Moi, je veux

qu'on m'épargne les longs discours mais pas les bons conseils.

ÉPARGNE, RETRAITE, ET DÉFISCALISATION
 c'est le moment d'en parler
 avec un conseiller Crédit Maritime !

www.creditmaritime-bretagne-normandie.fr



DES FEMMES ET DES HOMMES D'ABORD